



Communiqué relatif à l'invasion en cours de l'Ukraine par la Russie

Rennes, le 7 mars 2022

Le Conseil d'Administration du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France condamne sans réserve l'invasion en cours de l'Ukraine par la Russie, une violation du droit international qui met en danger la sécurité en Europe et dans le monde. Nous nous déclarons solidaires de l'ensemble de la population ukrainienne et de nos collègues universitaires dont l'activité scientifique et la vie sont mises en péril par la situation actuelle. Nous exprimons également notre solidarité avec les nombreux scientifiques russes qui ont publiquement dénoncé cette invasion par leur pays malgré les risques encourus.

Nous demandons au gouvernement français de porter une attention particulière au sort des universitaires, chercheurs et étudiants ukrainiens et de faciliter l'accueil dans notre pays de celles et ceux qui le désirent, en simplifiant l'obtention de visa et en renforçant les moyens d'accueil des étudiants réfugiés ou résidents. Nous saluons la mise à disposition de fonds exceptionnels pour le [programme PAUSE](#) par le MESRI et encourageons les scientifiques français à accueillir des collègues Ukrainien.ne.s au sein de leurs laboratoires. Une liste des initiatives en soutien aux scientifiques d'Ukraine est disponible sur le site web du Collège des Sociétés savantes.

Concernant les collaborations scientifiques ou d'enseignement supérieur, nous demandons que la participation des institutions russes à des organisations internationales soit suspendue jusqu'à ce que la souveraineté territoriale de l'Ukraine et l'état de droit dans ce pays soient rétablis. Nous encourageons les scientifiques français à prendre connaissance des [recommandations](#) de l'Académie des Sciences concernant les relations scientifiques avec la Russie.

Le Conseil d'Administration du Collège
des Sociétés Savantes Académiques de France



@Societessavantes



@SocSavantes

www.societes-savantes.fr